



Trudeau a préféré la voie difficile



richard daignault
 à Ottawa

Pierre Trudeau pousse indubitablement et délibérément le Canada vers la crise politique canadienne du siècle. Le Canada a longtemps pensé que la crise politique serait provoquée par le mouvement séparatiste québécois.

Plus récemment on a parlé de la crise que provoquerait le gouvernement conservateur de l'Alberta et certains mouvements séparatistes des provinces de l'Ouest.

Trudeau semble avoir décidé, pendant que les mouvements séparatistes battent de l'aile, que l'heure de l'affirmation de la suprématie du gouvernement fédéral au Canada est arrivée. Ce serait maintenant ou jamais.

Toute sa tactique avait consisté, semble-t-il, à chauffer à blanc les dissensions entre les gouvernements des provinces et le gouvernement fédéral pour mieux façonner le fer constitutionnel de l'avenir canadien selon les volontés des autorités fédérales à Ottawa.

Sans rien laisser tomber de cette manœuvre, qui vise à mettre à leur place les Peter Lougheed, les René Lévesque et les Brian Peckford, héritiers des droits des provinces au Canada, Trudeau a décidé d'humilier la Grande-Bretagne, par surcroît, pour qu'en triomphant la puissance centrale canadienne ne fasse non seulement la conquête de sa suprématie sur les provinces mais arrache dans un coup d'éclat son indépendance constitutionnelle de l'ancienne mère patrie.

Couronnement

Voilà bien la mission grandiose que s'est donnée Pierre Trudeau avant de quitter pour toujours la politique active pour couronner sa carrière.

Il y a quelque chose du gamin Trudeau dans cette manœuvre audacieuse. C'est un trait de sa personnalité qui, ayant marqué sa jeunesse, refait sporadiquement surface chez lui.

Indigné de la manière désinvolte avec laquelle il répond à

leurs protestations, les députés conservateurs cherchent à le mettre en contradiction avec Londres. C'est peut-être par ruse qu'il attise la manœuvre en répondant tantôt vaguement, tantôt d'une manière provocante.

Il ne faut pas oublier, dans toute cette affaire de querelle constitutionnelle, que Pierre Trudeau avait la partie belle, la partie facile, au lendemain du référendum québécois du mois de mai dernier.

Pour des motifs que personne, sauf Trudeau lui-même, ne connaît, le premier ministre canadien choisit d'effectuer par les seules institutions fédérales une réforme majeure de la constitution de 1867.

C'était la voie difficile, la voie de la confrontation, la voie de la collision avec le Parlement de Londres, c'était la voie qui se prêtait au style Trudeau, mais surtout c'était la voie, selon les évaluations des experts à Ottawa, la plus rapide, celle qui devait livrer la marchandise dans les plus brefs délais.

A l'américaine

Mardi, le prestigieux quotidien torontois "The Globe and Mail" se demandait si Trudeau n'ambitionnait pas de faire une déclaration unilatérale de l'indépendance canadienne et de se déclarer le premier président du Canada!

Qui sait? Trudeau a peut-être l'ambition secrète de faire, dans une sorte de jeu juridique, une sortie de la politique dans le style "yankee".

La réalité est probablement plus simple. Trudeau veut en finir de cette querelle constitutionnelle avant de s'en aller.

Si Londres lui accorde finalement ce qu'il demande, malgré les provinces, Trudeau sera en excellente position pour annoncer son départ, choisir son successeur, et garantir le pouvoir aux libéraux pour une autre décennie.

Et si tout ce beau plan s'effondre devant l'opposition concertée de tant de pouvoirs? Qu'arrivera-t-il?

A cette question impertinente, Trudeau a répondu la semaine dernière: "I will stay around until it is done". Traduction: "Je resterai jusqu'à ce que ça réussisse".



Louis Duclos, député libéral dissident de Montmorency, ne pourra vraisemblablement que s'abstenir de voter.

La dissension a disparu (Olivier)

par Richard DAIGNAULT

du bureau du Soleil
 OTTAWA — Jacques Olivier, le président du caucus québécois du Parti libéral du Canada, a déclaré hier que tous les députés libéraux seront tenus de voter en faveur du projet constitutionnel du premier ministre Pierre Trudeau.

"Ce sera un vote de parti, a-t-il dit au journal LE SOLEIL, il n'est pas question de laisser les députés voter librement chacun selon sa conscience. Ils devront suivre la décision."

Qu'arriverait-il aux dissidents? "Je ne le sais pas, il y aura des conséquences. Celui qui voudra s'opposer devra d'abord demander la permission au premier ministre," Olivier a déclaré que la séance

du caucus, hier, a révélé que le caucus québécois avait abandonné toutes ses hésitations quant au projet constitutionnel du gouvernement Trudeau.

"Il y a trois semaines, il y avait de la dissension. Maintenant c'est plus solide que jamais", dit Olivier. On a déclaré aux députés hier que le gouvernement britannique prenait toutes les dispositions pour faire adopter le projet rapidement.

"Vous êtes certains de l'adoption du projet par le Parlement de Westminster?"

— "Ça va passer ou Londres en subira les conséquences", dit Olivier.

— "Quelles conséquences? Est-ce que ça va casser entre le Canada et Londres?"

— "Je ne suis pas prêt à dire ça."



Jacques Olivier, président du caucus des libéraux fédéraux du Québec.

A Québec, les intervenants prennent les libéraux à partie

par Michel DAVID

Face à des libéraux furieux, la commission parlementaire de la présidence et de la constitution s'est transformée, hier, en un véritable procès de la politique linguistique du Parti libéral du Québec.

Le politologue Léon Dion avait donné le ton, mardi, en mettant en garde tout homme politique qui serait tenté de modifier la charte de la langue française, sous peine de détruire la fragile équilibre démo-linguistique entre francophones et anglophones. De la mise en garde, les organismes qui ont comparu devant la commission hier, sont passés aux accusations.

Dans une allusion à peine voilée au Parti libéral, le président de l'Alliance des professeurs de Montréal (CEQ), M. Rodrigue Dubé, a déclaré que "le projet fédéral est moins pire que la sale job que d'autres veulent faire ici au Québec", dénonçant du même souffle "tous les aboyeurs professionnels qui versent des larmes de crocodiles sur le sort des minorités opprimées par la loi 101".

L'alliance estime que la minorité anglophone au Québec jouit de plus d'avantages que n'importe quelle communauté francophone, et qu'elle ne semble pas particulièrement opprimée. "Nous n'avons pas de leçon à recevoir d'Ottawa, conclut-elle, ni de l'Ontario, ni du Manitoba, ni de la cinquième colonne qui tente de nous culpabiliser."

Le président du Mouvement Québec français, M. Guy Bouthillier, a pris, lui aussi, la défense de la loi 101, "qui est devenue la condition de la vie française au Québec et au Canada, et aussi l'une des conditions de la paix sociale au Québec".

Pour le MQF, "la loi 101, c'est notre droit et notre volonté de vivre comme peuple français en Amérique, de rompre l'isolement des personnes et des cultures, de lutter contre l'unilinguisme et le monolithisme anglais en Amérique du Nord".

S'adressant ensuite aux députés libéraux membres de la commission, M. Bouthillier a déclaré: "Il y a une espèce de concurrence, me semble-t-il, entre vous et M. Trudeau en ce moment,

vous dites à M. Trudeau de ne pas intervenir contre la loi 101, pour le faire mieux à sa place. C'est un peu ça, au fond, le jeu entre vous deux: une concurrence, une compétition entre vous deux pour savoir lequel des deux passera à l'histoire comme celui qui aura le mieux démolé la loi 101".

Fureur libérale

A mesure qu'avancait la journée, il devenait évident que les libéraux, déjà furieux de s'être fait imposer la télédiffusion des travaux de la commission, supportaient de plus en plus mal ces charges répétées à l'endroit de leur politique linguistique.

Après la comparution de M. Léon Dion, mardi, M. Claude Ryan a, semble-t-il, décidé de ne plus assister aux audiences. C'est donc le député de Saint-Laurent, M. Claude Forget, qui s'est fait le porte-parole de l'exaspération de son parti.

Selon lui, la commission parlementaire n'est rien d'autre qu'une mise en scène soigneusement orchestrée par le gouvernement, qui prépare sa campagne électorale en cherchant à orienter tout le débat sur la seule question linguistique.

Prenant à partie la Société nationale des Québécois (région de Lanaudière) qui, à titre d'organisme à but non lucratif, apparaît sur la liste des concessionnaires de Loto-Québec, M. Forget a ni plus ni moins accusé le gouvernement péquiste de financer indirectement des groupes d'action politique en accord avec son orientation idéologique.

Le député de Saint-Laurent a également mis en doute le caractère démocratique de ces organismes "qui semblent composés d'une poignée d'individus revenant à toutes les sauces, qui reprennent le flambeau de l'indépendance et lancent des appels à la désobéissance civile, moins d'un an après le référendum".

Anglophones de l'Estrie

Seul organisme à s'opposer à la loi 101, l'As-

sociation des anglophones de l'Estrie, qui compte environ 6,000 membres, est venue témoigner de la difficulté de survivre culturellement qu'éprouve cette communauté rurale dans l'état actuel de la législation linguistique québécoise.

De 1976 à 1981, la population scolaire de niveau secondaire a diminué de 22 pour 100, celle du niveau primaire, de 34 pour 100. Du côté des francophones, ces chiffres étaient de 11 et 10 pour 100 respectivement.

Les anglophones de l'Estrie disent comprendre le désir de leurs concitoyens francophones de protéger et d'affirmer leur culture, mais se demandent comment les communautés anglophones vivant à l'extérieur de Montréal, qui ne représentent que 5 ou 10 pour 100 de la population du Québec, pourraient présenter quelque risque pour la majorité francophone.

S'ils n'approuvent pas le caractère unilatéral de la démarche fédérale, les anglophones de l'Estrie tiennent à ce que leurs droits linguistiques soient encaissés dans une charte. Et à moins que Québec n'assouplisse sa politique linguistique, ils n'auront d'autre choix que d'appuyer Ottawa.

LA CLINIQUE TARDIF ENR.

595, boul. Charest est
 Tél.: 529-9721

DR MARTIN GIASSON
 DR BERNARD BERTHIAUME
 DR JEAN DESLANDES

Optométristes

- Examen de la vue • Verres de contact
- Lunettes
- Soins professionnels complets

Trudeau se prive du oui de Blakeney

OTTAWA (d'après PC) — Malgré l'obstination de la Saskatchewan, le gouvernement fédéral s'opposera à l'amendement néo-démocrate donnant un plus grand contrôle aux provinces en matière de commerce international.

Cette décision devrait être suivie aujourd'hui par l'annonce que la Saskatchewan ne donnera pas son appui aux propositions constitutionnelles.

Le gouvernement Trudeau avait espéré jusqu'à la dernière minute obtenir l'appui de la Saskatchewan, la seule province de l'Ouest à ne pas avoir dénoncé entièrement le projet constitutionnel.

Les amendements concernant les ressources naturelles proposés hier par le NPD avaient été approuvés par le premier ministre Trudeau l'automne dernier, en échange de l'appui des néo-démocrates.

Cependant, le ministre Jean Chrétien a explicité que le consentement du gouvernement se limitait aux questions de commerce interprovincial et de l'imposition de taxes indirectes sur les ressources naturelles.

A.E. LE PAGE

COURTIER EN IMMEUBLE

A VENDRE CENTRE D'ACHATS FLORIDE

- Construction 1970
 - Terrain 11.5 acres
 - Superficie 126,845 p.c.
- RENDEMENT GARANTI SUR ARGENT INVESTI
 GARY CONNELLY: 522-7041
 849-9175

AVEC VOYAGE 2000 DES DÉPARTS «EXCLUSIFS»

«Moi j'embarque le 8 mars pour 12 jours sur le MS Mermoz des Croisières PAQUET. Embarquez avec nous pour la célèbre croisière Caraïbe/Maya pour \$1550* tout compris depuis Québec. Grâce à VOYAGE 2000, offrez-vous «La belle vie» à bon prix. Et quel service!»



*Le prix peut varier compte tenu de la fluctuation du dollar canadien



VOYAGE 2000

LA MAISON DU VOYAGE
 5385, 10^{ème} AVENUE
 CHARLESBOURG
 QUÉBEC G1H 2V5
 628-2020

AGENCE DE VOYAGES MEMBRE DE L'ENTENTE
 INTER-AGENCES

ARMAND BOUDRIAS

Offre Spéciale

Armand Boudrias vous invite à sa vente de complets sur mesure printemps-été

Blazers: \$228.00

Complets sur mesure
\$298.00



Quatre magasins:

Place Québec
 524-5263

Place Bonaventure
 875-2013

6818, rue St-Hubert
 273-2851

St-Bruno
 653-9422

JAMBON FESSE FUMÉE	1.77
JAMBON CUIT TRANCHÉ	3.17
DINDON FRAIS 6 À 10-LB	1.52
POITRINE DE POULET FRAIS	3.19
PORC HACHÉ FRAIS	1.97
RÔTI du FILET de PORC	2.97
ROSBIF FRANÇAIS	5.79
ROSBIF de CROUPE	5.79
SMOKED MEAT TRANCHÉ	6.99

LA BOUCHERIE

W.E. BÉGIN INC.

500, ST-JEAN
 520, DE LA SALLE ET DE LA REINE

Coupures de presse transférées

(PC) — L'imposant fonds documentaire constitué par le ministère des Communications sur l'actualité sera transféré à la section de la bibliothèque de la législature située à l'édifice "H" de la colline parlementaire.

En octobre dernier le ministère décidait de mettre un terme à son centre de documentation, prétextant que son taux de fréquentation ne le

rendait pas nécessaire. Le fonds documentaire, consulté principalement par des étudiants et des chercheurs, est constitué de plus de 1,000 dossiers de coupures de presse portant sur l'actualité politique, sociale et économique.

La bibliothèque assurera par ailleurs la mise à jour de la majeure partie de ces dossiers.

LaSalle s'en promet pour son dernier discours à Ottawa

par Réal LABERGE

LA POCATIERE — Le député conservateur de Joliette et nouveau chef de l'Union nationale, M. Roch LaSalle, a révélé hier à La Pocatière qu'il lui restait une importante tâche à terminer à Ottawa, conformément à une entente intervenue avec le chef du Parti conservateur, M. Joe Clark: celle de participer à un dernier débat sur le rapatriement de la constitution.

S'adressant aux membres du Cercle de presse de la Côte-du-Sud, M. LaSalle a remarqué qu'il aimerait bien se réserver l'ultime proposition de demander une mise en tutelle du premier ministre, M. Trudeau, qui fait fi des droits provinciaux du Québec et qui devra faire face au mouvement de libération s'amorçant chez

les députés fédéraux du Québec contre l'emprise du chef libéral.

Par ailleurs, donnant préséance à sa nouvelle fonction de chef de l'Union nationale, M. LaSalle a également précisé que "c'était une affaire de quelques semaines", avant qu'il ne donne sa démission comme député conservateur de Joliette.

M. LaSalle a remarqué que conformément à la législation provinciale, il lui faudra résigner ce poste avant de poser officiellement sa candidature dans une circonscription du Québec qu'il n'a pas identifiée.

Présent au congrès conservateur

D'autre part, M. LaSalle a déclaré qu'il avait l'intention d'être présent au congrès qui tiendra le Parti conservateur le 27 février.

Pour le moment, il ne pouvait

toutefois pas indiquer si ce sera alors à titre de député, ou seulement comme l'un des délégués de la circonscription de Joliette.

Sa préoccupation première ira à l'avenir de l'Union nationale. Il continuera dans la voie qu'il a toujours suivie soit la défense des droits du Québec au sein du Parti conservateur, "où on a des amis, mais pas des maîtres", contrairement à la situation de dépendance dans laquelle se retrouve le chef libéral provincial Claude Ryan, depuis le référendum, face à l'interprétation donnée par M. Trudeau aux objectifs poursuivis par le comité du NON.

Candidats pressentis

Le nouveau chef de l'Union nationale a par ailleurs confirmé que deux anciens députés créditistes à Ottawa ont été pressentis et se présenteront éventuellement sous la bannière UN.

Il s'agit de M. Eudore Allard, qui se portera candidat dans la circonscription de Matapédia, et de M. Adrien Lambert, qui attend un o.k. médical pour annoncer sa candidature dans une circonscription à déterminer de la région de Québec, entre la Beauce, Frontenac, Mégantic, Montmagny-L'Islet ou Lotbinière.

M. LaSalle a également affirmé qu'il a établi des contacts avec trois anciens ministres UN, soit MM. Jean-Paul Cloutier, Fernand Lizotte et Gérard Lebel, qui se sont montrés très

sympathiques à sa cause, disposés à lui apporter leur aide, ou à contribuer à dénicher de bons candidats dans la région.

Options distinctes

Quant aux options fondamentales de l'Union nationale, qui seront précisées et contenues dans un programme devant être dévoilé samedi prochain, à Montréal, le chef politique en a esquissé quelques grandes lignes "significatives et distinctives".

Le programme se distinguera notamment des tendances péquistes sur deux plans principaux: une option à la fois fédéraliste et autonomiste, et une priorité économique qui favorisera l'entreprise privée et la création d'emplois, car "ça presse".

L'UN diffèrera également de la position fédéraliste de Ryan, "qui transpire l'influence et l'impossibilité de se dissocier de Trudeau", aussi au secteur économique, par des prises de position très claires au domaine notamment des relations de travail, enfin et surtout au niveau de la loi 101.

Car selon M. LaSalle, il n'y a aucune raison de modifier la loi 101 avant deux ans. Mais il faut plutôt, à la lumière d'une réflexion sur l'évolution de la langue française, y aller par après d'une application expérimentale pouvant se prolonger jusqu'à cinq ans, "pour éviter le risque de voir se déchirer le Québec".

le Meilleur PRIX sélectronic

600, Belvedere, Québec: 683-3535

Châssis stereo, télécouleurs, four à micro-ondes, radios-cassettes portables, caméras et vidéo.

SONY Panasonic Technics BOSE

PIONEER ADVENT JBL

UNE COLLECTION D'ELEMENTS PIONEER

pour une harmonie d'ensemble à

42% DE RABAIS

NOUVEAU

Modèle SX-3400

PIONEER

Récepteur AM/FM

30 watts RMS

Distorsion 08%

Modèle PL-100

Semi-automatique

incitant cellule de haute

qualité V-15 AM2

moteur DC

REG. \$865

Spécial \$499

AUDIO-SPHERE

modèle AX-330

• 3 voies

• suspension acoustique

PICKERING

Les illustrations peuvent différer des modèles offerts

Sur place prix spéciaux sur magnétophone à cassettes

Madame, notre vente de janvier se poursuit

Profitez de nos rabais

50% et plus

sur nos vêtements

automne-hiver

BOUTIQUE Au Printemps

Place Laurier, Sainte-Foy

Tél.: 653-0534

CHARGE-EX

VISA

DOLLARS du Carnaval

La quatrième série des DOLLARS DU CARNAVAL est maintenant disponible. Ces pièces sont frappées à l'effigie du Bonhomme des carnivals de 1964, 1965 et 1966. Chacun de ces dollars est garanti par la Ville de Québec et possède la même valeur nominale qu'un dollar ordinaire lors de toute transaction commerciale effectuée dans la limite des sept duces, jusqu'au 22 février soit une semaine après la date de clôture des activités carnavalesques.

Complétez votre collection et revivez en souvenir les merveilleux moments qu'évoque chacune des effigies du bonhomme.

Procurez-vous chacune de ces trois pièces en vente dans les banques, les caisses populaires et dans les kiosques de souvenirs du carnaval.

des pièces précieuses

Pour la St-Valentin...

Vous vous aimez comme au premier jour, témoignez-le par un gage d'affection. Pour elle et lui, une collection complète de bijoux raffinés, précieux comme vos sentiments.

Bijouterie Maurice Lemieux

Diamantaire diplômé de G.I.A.

• Or 10, 14, 18 carats • Bijoux exclusifs

7, rue St-Louis, Lévis - tél.: 837-3601

CENTRE D'AUBAINES

BEAUCOUP D'AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN

Demandez votre carte de crédit "Centre-Plaques Modernes"

Scie Radiale

Dewalt 7730 10"

384⁹⁵

Génératrice

McCulluch 1500 watts

379⁰⁰

Tour à bois

Rockwell

249⁹⁵

LE ROBI COMBUSTION LENTE

409⁰⁰

CHEMINEE ISOLEE

Sécurité approuvée U.L.C. et C.M.H.C.

35% DE RABAIS

NOUVEAU SYSTEME DE VENTILATION

Aston-Alc 2000 SPECIAL

199⁹⁵

2 x 3 x 8 pl. Economie	.55
2 x 2 x 8 pl. No 1	.69
2 x 3 x 8 pl. No 1	.72
2 x 4 x 8 pl. No 1	1.23
2 x 3 - Long. variées	.07 pl. lin.
1 x 2 - Epinette blanche 4 faces	.04 pl. lin.
1 x 3 - Epinette blanche 4 faces	.06 pl. lin.
1 x 4 - Epinette blanche 4 faces	.08 pl. lin.

COMPTOIR PREMOULE

A partir de **3⁶⁹** pl. lin.

LAINE MINERALE R10 M.P. 152⁰⁰

LAINE MINERALE R20 M.P. 308⁰⁰

STYROFOAM S.M.

• Feuille 2' x 8' 1" R5 3.99

1 1/2 R7.5 5.99

PORTE PREMONTEE 41⁹⁵ ch.

24" - 30" - 32"

Heures d'ouverture: Lundi, mardi, mercredi, 8h à 17h30. Jeudi, vendredi, 8h à 21h. Samedi, 8h30 à 12h.

CONTRE-PLAQUES MODERNES INC. 1979

1177, BOUL. PIE XI SUD VAL-BELAIR **842-1911**

CHARGE-EX

VISA

A. Cloutier RADIO T.V. VOUS PRESENTE

Simple! Rapide! Spectaculaire!

FOIRE D'ECONOMIES INSTANTANEEES

COUPON OFFICIEL DU FABRICANT

Déduire **100 cent dollars** RCA

PRIX SPECIAL A. CLOUTIER

VEP 150

- 1- Pile incorporée, permet d'enregistrer à l'intérieur, à l'extérieur, n'importe où. Jusqu'à 1 1/2 heure d'enregistrement.
- 2- Peut fonctionner à partir du système 12 volts de votre automobile.
- 3- Peut enregistrer à partir du courant domestique.

PRIX SPECIAL A. CLOUTIER

VET 450 L'EXPLORATION VIDEO rapide de RCA

• Commande de pause

• Commande de sélection des canaux

• Temps d'enregistrement de 6 heures

PRIX SPECIAL A. CLOUTIER

VET 200 SELECTA VISION

Special Foire d'économies (8 en main)

SPECIAL A. CLOUTIER \$995

LE VRAI SPECIALISTE DE LA COULEUR A QUEBEC

A. Cloutier RADIO T.V.

840, rue Myrand, Ste-Foy - 527-8123

Banques et multinationales

Energie: Trudeau se rit des grands critiques

BRANDON, Man. (d'après UPC) — Les plus virulents critiques de la politique énergétique fédérale ont été les institutions bancaires et les compagnies pétrolières multinationales, ceux-là même qui profitent le plus des prix élevés du pétrole, a dit hier, le premier ministre Trudeau.

Au contraire, la politique énergétique fédérale vise davantage la protection du consommateur, a constaté M. Trudeau. S'adressant, hier midi, devant un auditoire de plus de 500 personnes, le premier ministre a

ajouté, provoquant le rire de ses auditeurs: "Chaque fois que j'entends un banquier, un président de compagnie pétrolière et un géant de la presse dire que nous faisons fausse route, je me dis que nous devons certainement être dans la bonne voie".

"Je ne dis pas que l'Alberta s'enrichit

trop. Au contraire, je suis très content pour elle des \$100 milliards

qu'elle recevra au cours des 10 prochaines années", a ajouté M. Trudeau, qui a poursuivi en insistant sur le fait que le partage des re-

venus pétroliers devrait se faire de façon équitable, même si cer-

tains provinces en profitent plus que d'au-

tres.

D'autres braconniers sont mis à l'amende

par Lucien LATULIPPE

Les sentences ont continué à pleuvoir, hier, sur des prévenus impliqués dans le réseau de braconnage mis au jour dans la région de Montmagny, en novembre dernier à la suite d'une enquête de deux ans menée par des agents de la conservation.

Le juge Jean-Paul Bérubé était sur le banc et la Couronne était représentée par Me Réjean Boulet.

Temps de vote refusé: Malette est condamné

TIMMINS, Ont. (d'après CP) — Malette Lumber Inc. a été condamnée à une amende de \$1.500, hier, en cour provinciale, pour n'avoir pas alloué à cinq employés les quatre heures consécutives pour voter lors de l'élection fédérale du 18 février 1980.

La firme a plaidé coupable et a été condamnée à une amende de \$300 pour chaque chef d'accusation.

La GRC de Timmins a mené l'enquête à la suite de plaintes des employés impliqués, Gilles Leblanc, Jacques Chartrand, Patrice Clément, Gratien Labonté et Claude Paquin.

Lors de son refus d'accorder la période concernée, le directeur, M. René Malette, a déclaré aux travailleurs que la loi était "une vieille loi applicable seulement dans le cas

des hommes travaillant à des milles dans la forêt".

Trouvé coupable, Gaston Vachon, de Daquam, a été condamné à \$1.800 d'amendes: \$500 pour chasse illégale, \$500 pour vente illégale de viande de gros gibier et \$800 pour une seconde offense semblable.

Ayant plaidé coupable, Richard Vachon, de Saint-Juste, s'est vu imposer \$300 pour possession illégale de gros gibier.

Léandre Vallière, de Saint-Juste, a de son côté, été trouvé coupable de chasse illégale et il a dû payer une amende de \$300. La cour lui a de plus imposé une amende de \$50 pour ne pas avoir porté un dossard.

Pour sa part, Raymond Paré, de Sainte-Lucie, a été condamné à des amendes totalisant \$1.400: \$300 pour chasse en temps prohibé, \$50 pour possession de chevreuil tué illégalement, deux \$500 pour deux ventes de chevreuil et \$50 pour ne pas avoir rapporté la mort d'un ours.

Enfin, Roland Lajoie, de Sainte-Lucie, s'est vu imposer une amende de \$300 pour chasse illégale en temps prohibé.

Dinez ou vous magasinez

Restaurants
libre-service Eaton
A VOLONTÉ
Spaghetti
2.45
jeudi de 16h à 20h
Poisson et frites
2.85
vendredi de 16h à 20h
Restaurants EATON

Occuper le tapis. Faire le sujet de l'entretien ou de l'examen. — Mettre sur le tapis. Proposer l'examen de soulever la discussion au sujet de. Mettre une affaire sur le tapis. — Tenir quelqu'un sur le tapis. En faire le sujet de l'entretien. — Amuser le tapis. Distraire la compagnie, lui faire passer le temps.

— Anat. Partie de la chorégraphie, qui a une couleur changeante, à reflets métalliques. — Comm. Tapis à emballer. Syn. de CARPETTE.

— Equit. Tapis de jeu. Le tapis de jeu est une surface plane, recouverte d'un matériau doux et silencieux, qui sert à jouer. Les tapis de jeu sont utilisés dans les écoles, les clubs de sport, les centres de loisirs, etc.

— Tech. Couleurs qu'on met d'abord sur l'eau pour marquer le papier.

— Tapis. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain.

— Mar. Tapis d'embarcation. Pièce rectangulaire de drap bleu marine bordé de rouge, et portant aux coins une ancre rouge, qu'on étend, dans le canot transportant un officier, sur les bancs de la "chambre".

— Tech. Couleurs qu'on met d'abord sur l'eau pour marquer le papier.

— Tapis. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain.

— Mar. Tapis d'embarcation. Pièce rectangulaire de drap bleu marine bordé de rouge, et portant aux coins une ancre rouge, qu'on étend, dans le canot transportant un officier, sur les bancs de la "chambre".

— Tech. Couleurs qu'on met d'abord sur l'eau pour marquer le papier.

— Tapis. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain.

— Mar. Tapis d'embarcation. Pièce rectangulaire de drap bleu marine bordé de rouge, et portant aux coins une ancre rouge, qu'on étend, dans le canot transportant un officier, sur les bancs de la "chambre".

— Tech. Couleurs qu'on met d'abord sur l'eau pour marquer le papier.

— Tapis. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain.

— Tapis. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain.

— Mar. Tapis d'embarcation. Pièce rectangulaire de drap bleu marine bordé de rouge, et portant aux coins une ancre rouge, qu'on étend, dans le canot transportant un officier, sur les bancs de la "chambre".

— Tech. Couleurs qu'on met d'abord sur l'eau pour marquer le papier.

— Tapis. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain.

— Mar. Tapis d'embarcation. Pièce rectangulaire de drap bleu marine bordé de rouge, et portant aux coins une ancre rouge, qu'on étend, dans le canot transportant un officier, sur les bancs de la "chambre".

— Tech. Couleurs qu'on met d'abord sur l'eau pour marquer le papier.

— Tapis. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain.

Les consommateurs davantage portés à faire des acquisitions majeures

Les Québécois semblent davantage portés à dépenser pour le logement. En effet, près d'un tiers des consommateurs propriétaires de leur maison se disent prêts à investir pour améliorer leur habitation.

— Mille les textes les plus fins (nouveau) du caractère) sont lus.

— Tapis. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain.

— Mar. Tapis d'embarcation. Pièce rectangulaire de drap bleu marine bordé de rouge, et portant aux coins une ancre rouge, qu'on étend, dans le canot transportant un officier, sur les bancs de la "chambre".

— Tech. Couleurs qu'on met d'abord sur l'eau pour marquer le papier.

— Tapis. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain.

— Mar. Tapis d'embarcation. Pièce rectangulaire de drap bleu marine bordé de rouge, et portant aux coins une ancre rouge, qu'on étend, dans le canot transportant un officier, sur les bancs de la "chambre".

— Tapis. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain.

— Mar. Tapis d'embarcation. Pièce rectangulaire de drap bleu marine bordé de rouge, et portant aux coins une ancre rouge, qu'on étend, dans le canot transportant un officier, sur les bancs de la "chambre".

— Tech. Couleurs qu'on met d'abord sur l'eau pour marquer le papier.

— Tapis. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain.

— Mar. Tapis d'embarcation. Pièce rectangulaire de drap bleu marine bordé de rouge, et portant aux coins une ancre rouge, qu'on étend, dans le canot transportant un officier, sur les bancs de la "chambre".

— Tech. Couleurs qu'on met d'abord sur l'eau pour marquer le papier.

— Tapis. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain. Tapis de chambre. Tapis de salle. Tapis de cuisine. Tapis de bain.



Absolument
tous les tapis, moquettes
et couvre-planchers
sont réduits
chez Emilien Rochette,
la maison du tapis à Québec.

L'ASSURANCE ROCHETTE
Nous sommes en mesure de certifier
à notre clientèle que
toute la marchandise en magasin
est réduite durant
le solde 28 JOURS.

De plus, la qualité, le service et la garantie
Rochette sont respectés intégralement
durant le solde.

Emilien Rochette
EMILIEN ROCHETTE
555, de la Couronne
529-4164
AU PIED DE LA CÔTE D'ABRAHAM

AMATEURS DE BOEUF

STEINBERG RÉDUIT SES PRIX DE 30% LA LIVRE!

LES PRIX DE TOUTES NOS COUPES PRINCIPALES, SAUF LE BOEUF HACHE, SONT PLUS BAS QUE JAMAIS. PROFITEZ-EN!

RÔTI de PALETTE Coupe ordinaire Boeuf estampillé Catégorie Canada "A" Prix habituel 2.28 1.98 la lb NOUVEAU PRIX	RÔTI de CÔTES CROISÉES Boeuf estampillé Catégorie Canada "A" Prix habituel 2.78 2.48 la lb NOUVEAU PRIX	RÔTI de PALETTE DÉSOSSÉ Boeuf estampillé Catégorie Canada "A" Prix habituel 2.98 2.68 la lb NOUVEAU PRIX	BOEUF à RAGOÛT DÉSOSSÉ Boeuf estampillé Catégorie Canada "A" Prix habituel 3.08 2.78 la lb NOUVEAU PRIX
BIFTECK de RONDE Tranche entière désossée Boeuf estampillé Catégorie Canada "A" Prix habituel 3.78 3.48 la lb NOUVEAU PRIX	BIFTECK de SURLONGE Boeuf estampillé Catégorie Canada "A" Prix habituel 3.98 3.68 la lb NOUVEAU PRIX	BIFTECK ou RÔTI de POINTE de SURLONGE Boeuf estampillé Catégorie Canada "A" Prix habituel 4.18 3.88 la lb NOUVEAU PRIX	BIFTECK D'ALOYAU Bout enlevé Boeuf estampillé Catégorie Canada "A" Prix habituel 4.28 3.98 la lb NOUVEAU PRIX



Cette politique de prix sera en vigueur tant et aussi longtemps que les conditions du marché du boeuf seront identiques.

Pas de vente aux marchands. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Si un article venait à manquer en rayon, demandez un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

Pêches et Océans Canada ferme sa direction régionale de Québec

par Florent PLANTE

C'est officiel, maintenant. Le ministère fédéral des Pêches et Océans ne sera plus présent au Québec que par l'entremise de bureaux locaux.

Toute l'administration fédérale des pêcheries du fleuve, de son estuaire, puis de la partie québécoise du golfe relèvera désormais de la région de Moncton.

Il n'y aura plus de direction générale régionale de Pêches et Océans Canada à Québec, comme il y en a une à Saint-Jean pour Terre-Neuve et le Labrador, à Halifax pour les Maritimes, ou à Vancouver pour le Pacifique.

LE SOLEIL a mis la main, hier, sur un feuillet d'information interne, "destiné exclusivement aux personnes que touche la décision ministérielle de créer et d'établir la région du Golfe", laquelle administrera maintenant toute l'ancienne région du Québec.

Ce qui revient à dire que dans la hiérarchie des postes et des affectations dans ce ministère canadien, tous ceux qui n'accepteront pas ou qui ne seront pas invités à déménager dans la région de Moncton, seront dégradés d'un échelon, puisque les postes de direction seront dorénavant à Moncton.

Le feuillet, signé de la main du sous-ministre adjoint responsable des pêches de la région de l'Atlantique, M. Art May, ex-

plique que le nouveau régime de gestion commencera de fonctionner dès le 1er avril 1981.

Le haut fonctionnaire fédéral informe de plus que le bureau central régional sera probablement situé dans la partie est du Nouveau-Brunswick, et que 700 fonctionnaires y travailleront. Actuellement, 225 fonctionnaires de Pêches et Océans Canada relèvent du bureau régional de Québec. C'est fini pour eux, ils relèveront de Moncton à partir du 1er avril prochain.

Liens différents

Le sous-ministre adjoint précise bien que les liens hiérarchiques seront différents, mais que tous les efforts seront déployés pour réduire au minimum le déplacement d'employés.

C'est un Terre-Neuvien, M. Len Cawley, qui dirige ce processus de mise en place de la nouvelle région administrative fédérale. Le Dr Gabriel Filteau, directeur général régional pour le Québec, prendra donc ses prérogatives à partir du 1er avril prochain. LE SOLEIL a tenté de le rejoindre hier, mais ce dernier était en réunion à Ottawa.

M. May explique que le golfe du Saint-Laurent forme un complexe écologique unique et que cette entité justifie la décision de créer une région administrative

distincte chargée des pêches du golfe.

Appréhension

La communauté scientifique de Québec a déjà fait connaître son appréhension vis-à-vis de cette décision administrative d'Ottawa. L'Association des biologistes du Québec a d'ailleurs protesté contre le départ de cette importante source d'emplois et de connaissances scientifiques qui quitteront le Québec.

Les chercheurs québécois se demandent pourquoi, puisqu'il fallait absolument déménager à Moncton, les autorités fédérales n'ont pas laissé au moins la recherche à Québec ou peut-être à Rimouski. Cette dernière petite ville sise le long de l'estuaire du fleuve prend de plus en plus d'importance dans le domaine de la recherche océanographique, par l'entremise du département d'océanologie de l'université du Québec (UQUAR). Les mêmes scientifiques ajoutent que si le gouvernement du Québec était un tant soit peu logique et conséquent, il centraliserait lui aussi la recherche scientifique à Rimouski, plutôt que de déménager bientôt la recherche sur les pêches maritimes de Québec à Gaspé.

Rimouski deviendrait alors un des grands centres en recherches marines et océaniques dans l'Est du Canada.



La nouvelle direction régionale du Golfe, dont le centre administratif sera situé dans la région de Moncton, comprend également tout l'estuaire du fleuve Saint-Laurent. On remarque qu'à cause de l'archipel des îles de la Madeleine, la direction régionale de Québec du ministère des Pêches et des Océans s'occupait de l'administration et de la gestion d'une bonne partie du golfe du Saint-Laurent.

Prévisions de la Banque de Montréal

Quatre secteurs aideront l'économie québécoise

par Pierre MARTEL

L'année 1981 sera difficile mais pas trop mauvaise pour l'économie du Québec.

C'est avec cette phrase lapidaire que l'on peut résumer les prévisions économiques de la Banque de Montréal. Prévisions qui ont été

dévoilées hier à Québec.

"L'année 1981 sera probablement une autre année difficile sur le plan de l'économie

québécoise en chiffres absolus comparatifs. Mais, malgré cette prévision, il n'en demeure pas moins que plusieurs éléments vont

connaître des activités et une croissance très positives", de préciser M. Gilles Jarry, un des économistes de l'institution financière.

La Banque de Montréal entrevoit des "bonnes nouvelles" dans quatre grands secteurs d'activité, soit dans l'aéronautique, les mines, la construction non domiciliaire (surtout Montréal) et le tourisme.

Du côté des "mauvaises nouvelles", les économistes de l'institution anticipent une hausse du taux d'inflation, et du taux de chômage. Ils prévoient également une diminution du pouvoir d'achat et des mises en chantier résidentielles. Par ailleurs, un ralentissement de la demande et de la production devrait se produire dans certains secteurs manufacturiers, principalement dans le bois de sciage et dans les secteurs traditionnels.

Principaux secteurs

Le secteur du bois de sciage continuera à subir les contre-coups de la baisse des mises en chantier, de la contre-performance de l'industrie du meuble et du

haut niveau des taux d'intérêts. Même si on prévoit une légère amélioration des mises en chantier en 1981, il ne faut pas pavoiser puisqu'on s'attend à ce que les exportations internationales de bois de sciage ralentissent cette année.

Dans le secteur pâtes et papier, les inventaires actuels élevés des journaux américains et la mise en production de nouveaux moulins plus efficaces aux États-Unis devraient ramener à 90 pour 100 le taux de production des usines québécoises. En 1980, le taux moyen de production a oscillé entre 95 et 98 pour 100. Il s'agit d'une mauvaise nouvelle pour toutes les régions du Québec mais tout particulièrement pour la Saguenay—Lac-Saint-Jean et la Mauricie.

Dans le secteur minier, la conjoncture mondiale défavorisera principalement la région de la Côte Nord alors que la demande pour le minerai de fer est en chute libre. Toutefois, si le prix de l'or devait se maintenir, on

devra s'attendre à une intensification des activités d'exploration et d'exploitation. À ce chapitre, les perspectives sont très intéressantes pour le Nord-Ouest québécois et la région de Chibougamau.

Plusieurs projets de construction commerciale et industrielle ont été initiés en 1980. Cependant, c'est seulement cette année que les retombées se feront sentir. La région de Montréal sera particulièrement touchée à ce niveau.

Energie

Heureusement, Hydro-Québec est là. Sa présence permet de prévoir que le secteur de l'énergie continuera d'afficher un dynamisme évident. Si on arrêta de pétiner sur la question du prolongement du gazoduc vers Québec, plusieurs entreprises et plusieurs milliers de travailleurs pourraient tirer profit de l'arrivée du gaz naturel.

Après avoir enregistré un recul en

1980, les secteurs mous pourraient récidiver à nouveau cette année en raison de la baisse des dépenses de consommation. La région de la Beauce est particulièrement touchée par la situation.

La Banque de Montréal prévoit que l'industrie touristique devrait connaître une bonne année. Mais, comme en 1980, c'est surtout la région de Montréal qui tirera les marrons du feu. Selon M. Pierre MacDonald, premier vice-président pour la banque de Montréal division du Québec, la région de Québec devrait chercher à créer de nouvelles formules pour attirer le touriste. Il estime que l'on n'exploite pas suffisamment les attraits naturels de la Vieille Capitale.

Enfin, les économistes de l'institution bancaire sont d'avis que les secteurs de l'aluminium, de l'aéronautique et de l'agriculture continueront à enregistrer des progrès significatifs en 1981.

'FAUT-IL LES ARROSER SOUVENT?'

«J'expliquais justement à la caissière de ma caisse populaire, qu'à ma retraite, j'aimerais me consacrer à la culture des philodendrons d'Afrique!»

Afin de vous assurer une sécurité financière pour l'avenir, tout en vous permettant de réaliser des économies d'impôts, votre Caisse populaire Desjardins vous offre deux types d'Épargne-Retraite.

Le premier, à taux variable, vous permet de déposer selon vos moyens, quand bon vous semble.

Le second, à taux fixe, vous permet d'y enregistrer un

certificat de dépôt à terme (rachetable) qui vous rapportera un intérêt très avantageux. Aucuns frais d'adhésion ou d'administration ne sont perçus sur l'Épargne-Retraite à taux fixe.

Les contributions versées à votre Épargne-Retraite sont déductibles de votre revenu imposable.

Le 1^{er} mars 1981 est la date limite pour la contribution annuelle applicable sur votre déclaration d'impôts de l'année se terminant le 31 décembre 1980.

Quel que soit le plan que vous choisirez, venez et parlons-en!

* Dans les caisses populaires affiliées à la Fédération des caisses populaires Desjardins du Québec.

PARLONS D'ARGENT.

la caisse populaire  desjardins

Achat de Pétrofina Lalonde repousse les critiques de l'Opposition

par Douglas LONG

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Énergie, M. Marc Lalonde, a repoussé hier, les dénégations répétées de l'Opposition en ce qui touche l'achat, confirmé mardi, de la filiale canadienne de Pétrofina SA par Pétro-Canada au prix de \$1,46 milliard.

La société d'État a fait "un damné paquet d'argent pour les Canadiens", a lancé le ministre qui a défié le député conservateur Michael Wilson de faire la preuve des allégations voulant que Pétro-Canada ait mal mené sa barque dans les négociations avec la multinationale belge.

Elu d'Étobicoke-Centre, en Ontario, M. Wilson a soutenu devant les Communes que l'offre de Pétro-Canada de \$120 l'action résultait d'une évaluation gonflée. Il a cherché à savoir sur quoi s'est basée la société de la Couronne pour coter le titre à plus de \$30 au-dessus des cotations du moment, aux bourses de Montréal et de Toronto.

"Cela a permis bien des profits indus pour ceux qui étaient à la bourse. Quelles mesures le ministre a-t-il prises pour enquêter sur la manière dont ces profits ont été réalisés, qui les a réalisés et ce que son ministère et Pétro-Canada font pour éviter ces gestes improvisés à l'avenir s'il doit y avoir d'autres prises de contrôle?" a demandé le député tory.

Le député d'Outremont a rappelé que les conservateurs avaient lancé les mêmes attaques, en 1978, quand la société d'État avait acheté les actifs canadiens de Pacific Petroleum et d'Atlantic Richfield.

On s'apercevra plus tard que ce fut un marché avantageux, a ensuite confié M. Lalonde aux journalistes. Selon lui, les acquisitions précédentes de Pétro-Canada valent maintenant le triple du prix payé à l'achat.

Il a également appuyé les déclarations de son collègue Allan MacEachen, des Finances, voulant que l'effet de l'achat de Pétrofina Canada pour les consommateurs soit beaucoup moins que \$0,03 le litre d'essence à la pompe.

M. Lalonde a cependant refusé de prédire combien les citoyens paieraient en plus pour l'essence et le mazout domestique à la suite de l'acquisition.

Taxe confirmée

M. MacEachen a par ailleurs confirmé que le gouvernement imposerait une nouvelle taxe sur certains produits raffinés pour financer la part d'Ottawa du prix à payer à Pétrofina SA. Cette mesure fiscale était en germe dans le budget qu'il a déposé aux Communes le 28 octobre.

Le député conservateur Geoff Scott, de Hamilton-Wentworth, a affirmé quant à lui que le litre d'essence a augmenté de \$0,07 à cause de la politique libérale et il a demandé au gouvernement d'accorder un crédit d'impôt à l'énergie pour aider les moins fortunés des Canadiens.

Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, a rejeté l'idée et lui a répondu que les Canadiens auraient payé encore plus cher leurs hydrocarbures sous la gouverne des mesures que proposait le gouvernement Clark.

Troupeaux malades Les éleveurs québécois de porcs perdent \$1 million

par Marc SAINT-PIERRE

Ce sont déjà des pertes de \$1 million que doivent déplorer les éleveurs québécois de porcs par suite de l'intrusion d'une maladie dans leurs troupeaux.

C'est du moins l'évaluation sommaire d'une source proche des milieux agricoles des dégâts provoqués au Québec jusqu'à présent par la propagation de la pneumonie à Haemophilus porcine.

De nombreux troupeaux de porcs du Québec, notamment dans les régions de la Beauce et de Saint-Hyacinthe, sont pour l'heure atteints de cette maladie pulmonaire contre laquelle il n'y a pas de vaccin.

Selon les Services vétérinaires du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, il est actuellement difficile d'évaluer l'importance de la pénétration de la maladie parce que peu d'éleveurs en avisent ses laboratoires de pathologie.

Une recrudescence de la maladie a cependant pu être établie au cours des derniers mois et, dans certains cas, les pertes encourues sont lourdes.

La maladie, importée en Amérique du Nord en 1961, a exercé des

ravages dans les élevages du sud de l'Ontario en 1977 pour ensuite se manifester au Québec. Les éleveurs québécois lui donnaient alors généralement le nom de "Maladie de l'Ontario".

Selon un communiqué gouvernemental, émis en consultation avec des représentants d'éleveurs de porcs, "cette maladie cause des pertes économiques énormes, car le nombre d'animaux atteints dans un engraissement peut atteindre plus de 50 pour 100, avec une mortalité moyenne de 5 à 10 pour 100 qui peut s'élever à plus de 40 pour 100 lorsque la bactérie atteint un troupeau pour la première fois".

Maladie rapide

La maladie, qui frappe principalement des porcs de 10 à 12 semaines d'âge, se développe rapidement chez les sujets atteints. L'animal atteint meurt en moins de 24 heures s'il est gravement atteint.

"En face d'une forme moins aiguë, selon le communiqué du MAPAQ, les animaux peuvent mourir en 1 à 4 jours ou atteindre la phase chronique, qui se traduira par un retard de croissance et une possibilité de confiscation de la carcasse à l'abattoir".

battoir".

La bactérie qui transmet la maladie a cependant peu de résistance et elle se transmet par des contacts étroits entre animaux infectés et animaux sains.

Diverses mesures de prévention, telles la mise en quarantaine immédiate des animaux présentant une respiration laborieuse, la désinfection des locaux où des porcs malades ont été gardés, laisser des espaces vides entre les enclos contenant des porcs de différentes provenances, etc., sont conseillées par les experts des Services vétérinaires.

Il n'y a pas de vaccin commercial à l'heure actuelle pour immuniser les porcs contre cette pleuro-pneumonie. Plusieurs essais ont été effectués ces dernières années mais les résultats ont été décevants.

Néanmoins, selon le directeur des Services vétérinaires du MAPAQ, le Dr André Gravel, des recherches se poursuivent actuellement à la faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe.

Ces recherches se concentrent sur l'étude de la bactérie elle-même dans un premier temps et donneront suite à d'autres recherches en vue de la création d'un vaccin.

Selon le Dr Gravel, il ne fait pas de doute que les chercheurs parviendront à mettre au point ce vaccin.

Des pertes

Pour l'heure, l'industrie porcine québécoise se débat avec un problème de plus.

A peine sortie d'une période cyclique de bas prix qui a provoqué une baisse du revenu net des éleveurs en 1980, l'industrie porcine du Québec se débat avec un coût de production à peine en dessous des prix moyens actuels. Il en coûte en moyenne un tout petit peu moins que \$0.65 pour produire une livre de porc alors que les prix du marché se situent entre \$0.65 et \$0.70 d'une façon générale d'une semaine à l'autre.

La production porcine est le second sous-secteur agricole en importance, derrière le lait, avec une recette brute totale de \$487 millions. Quelque 4.7 millions de têtes ont été acheminées vers les abattoirs en 1980.

Au MAPAQ, un porte-parole a indiqué qu'il était encore trop tôt pour élaborer d'éventuelles mesures compensatoires relativement à la maladie qui sévit actuellement.

montréal

Volume: 854,934 actions. — Industries: 365.77 en hausse de 2.04

Hausse dans la plupart des secteurs

Hausse des cours à la Bourse de Montréal, hier, où l'indice composé clôture sur un gain de 2.46 à 348.65. En tout 855,658 actions ont été traitées comparativement à 740,883 le jour précédent. Les bancaires gagnent 3.24 à 406.95, les services publics 3.13 à 259.64 et les industrielles 2.04 à 365.77, tandis que les papétières cèdent 0.91 à 231.80. Le groupe des hydrocarbures prend 8.54 à 606.64.

Cours transmis

par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Haute	Bas	Chang.
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10

Industries: 365.77 en hausse de 2.04

Titres	Ventes	Haute	Bas	Chang.
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10

Minerai de fer: 119.11 en hausse de 0.10

Titres	Ventes	Haute	Bas	Chang.
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10

en un clin d'oeil

Expressair offre d'acheter Airgava

Expressair, une compagnie d'aviation de l'Outaouais, vient de soumettre une proposition à la Banque de Montréal pour se porter acquéreur de tous les actifs de la compagnie aérienne Airgava, une entreprise basée à Schéfferville. Celle-ci, en proie à de graves problèmes financiers, a cédé sa gestion à la Banque de Montréal. Airgava dessert plusieurs localités de la Côte-Nord. Quant à Expressair, une division du groupe Du Barry Inc. de Gatineau, elle détient un permis pour assurer une liaison aérienne Gatineau-Montréal. Elle vient, par ailleurs, de soumettre une demande à la Commission canadienne des transports pour établir un service régulier entre Royan, Val-d'Or, Maniwaki, Mont-Laurier et Gatineau. Deux autres entreprises québécoises, Corporation de gestion La Verendrye et Air Satellite, ont

manifesté un intérêt pour Airgava au cours des derniers jours.

Hausse de 22 pour 100 des ventes d'Agropur

Les ventes de la redoutable coopérative Agropur, de Granby, ont progressé de 22 pour 100 en 1980 pour se chiffrer à \$453 millions. L'excédent net réalisé par la plus grande coop laitière au Québec s'est chiffré à \$4.6 millions au cours de son dernier exercice financier. L'achat de ses quelque 8,000 sociétaires se situe maintenant à tout près de \$60 millions. Les actifs totaux consolidés, de leur côté, se chiffrent à quelque \$122 millions. Agropur fabrique divers fromages, du beurre et de la poudre de lait écrémé, du lait concentré, des yogourts, diverses friandises glacées en plus de traiter du lait de consommation. La

coop offre également la plupart des services habituellement retrouvés dans une coopérative agricole, soit des moulées et fertilisants, des engrais chimiques, de la quincaillerie, etc.

Changement de taux à la Banque Continentale

La Banque Continentale vient d'apporter des changements à ses taux d'intérêt versés sur certaines catégories de compte d'épargne. Ainsi, le taux versé sur les comptes d'épargne à intérêt quotidien vient de passer de 13 à 13.5 pour 100. Par ailleurs, pour les comptes d'épargne avec chèque, le taux d'intérêt quotidien sur le solde demeure à 4 pour 100 alors que le taux mensuel est relevé de 9 à 9.5 pour 100.

Ivaco Inc. obtient un contrat de la Défense

Ivaco Inc. a annoncé hier que la société et sa filiale en propriété exclusive, Ingersoll Machine and Tool Company Ltd, ont signé une entente avec le gouvernement du Canada par laquelle ils deviendront la source d'approvisionnement privilégiée du gouvernement pour les munitions de gros calibre. La société estime que le contrat procurera plus de \$150 millions en commandes pendant la durée du contrat. Le président d'Ivaco, M. Paul Ivanier, a aussi annoncé que de manière à répondre aux exigences de forage du contrat du gouvernement, Ivaco a acquis toutes les actions en circulation de la PC Drop Forgings Ltd de Port Colborne (Ontario) pour un montant non divulgué.

fonds mutuels

Cours transmis par la Presse Canadienne. Ces cours représentent la valeur de l'actif net par action (VANPA) de chaque fonds.

Membres de l'IFPC

Fonds	Actif net par action
AGF	1.00
Canac	1.00
Canac	1.00
Canac	1.00
Canac	1.00
Canac	1.00
Canac	1.00
Canac	1.00
Canac	1.00
Canac	1.00
Canac	1.00

le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar américain a clôturé hier, en baisse de 1-4 de cent et cotait \$1.940 face à la devise canadienne. La livre sterling a perdu 1-31-100 à \$2.8047. A New York, le dollar canadien a gagné 17-100 de cent à \$0.875 et la livre 4-2-5 à \$2.3990.

Requête à l'ONE L'industrie pétrolière demande un rapport préliminaire sur les approvisionnements

OTTAWA (PC) — La Canadian Petroleum Association a demandé à l'Office national de l'énergie, hier, de prévenir le gouvernement fédéral de la situation critique des approvisionnements pétroliers.

Selon la CPA, les mesures contenues dans le programme énergétique gouvernemental de l'automne dernier ont mis fin aux chances du Canada d'acquiescer l'autonomie pétrolière en 1990.

Cela ne pourra être fait, a affirmé l'association, que par "le rationnement ou un ralentissement draconien de l'activité économique".

Avant que le programme énergétique soit rendu public, la CPA avait soutenu que l'autosuffisance était possible à cette date, à condition qu'il y ait un climat financier favorable et une grande volonté politique.

Rapport

Sachant que l'Office doit déposer son rapport le plus tôt en mai, la CPA lui a conseillé de rédiger rapidement un rapport préliminaire, "à cause de l'urgence et de la gravité de la situation des approvisionnements pétroliers".

"Espérons, a poursuivi l'association, que ce geste va conduire à une révision immédiate du programme énergétique national."

Pour la CPA, "il faut que l'industrie (pétrolière) retrouve rapidement sa force d'impulsion, afin d'accélérer une poursuite agressive des approvisionnements locaux".

L'association s'est dit d'accord, d'un autre côté, avec l'accroissement de la propriété canadienne des industries et un juste partage des revenus énergétiques.

Mais, selon elle, ces buts ne seront pas atteints par les méthodes proposées dans le programme énergétique. Les compagnies, par exemple, n'ont pas suffisamment d'argent pour se livrer à la prospection et à l'exploitation.

Conséquences

La CPA est convaincue que le programme énergétique va avoir pour conséquences:

— Les Canadiens vont payer \$182 milliards au cours des 10 prochaines années pour des importations accrues de pétrole étranger.

— Une capacité de production réduite des réserves pétrolières établies aux endroits habituels. Une baisse de la production de 24 pour cent, ou 214,000 barils par jour, en 1985, et de 18 pour cent, ou 94,000 barils par jour, en 1990.

— Réduction des découvertes et de l'exploitation de nouvelles réserves dans les endroits habituels de 33 pour cent, ou 25,000 barils par jour, au cours des cinq prochaines années.

— Réduction de 25 à 40 pour cent de la marge brute d'autofinancement des compagnies, diminuant considérablement leurs possibilités de réinvestissements.

— Réduction de 80 pour cent de la production de récupération tertiaire, en 1985, et réduction de 60 pour cent des sables bitumineux, en 1990.

calgary Volume des transactions: 1,581,572 actions.

Titres	Ventes	Haute	Bas	Chang.
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10

obligations

Titres	Ventes	Haute	Bas	Chang.
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10
Alcan	100	21.50	21.40	+0.10

Les contrats de rente à versements invariables: La façon astucieuse d'administrer un coup d'argent!

Une épargne-impôt à rendement supérieur pour vos revenus exceptionnels

Un contrat de rente à versements invariables du Trust Général vous permet d'étaler sur plusieurs années un revenu exceptionnel, de manière à payer moins d'impôt et à maximiser votre investissement. Pour bénéficier d'un tel contrat, venez rencontrer votre conseiller en services financiers et fiduciaires. Fort de son expérience et du savoir-faire réputé de notre service des placements, il est en mesure de vous démontrer que vous pouvez donner un rendement réellement supérieur à votre revenu exceptionnel en l'investissant dans un contrat de rente à versements invariables.

Voici quelques types de revenus exceptionnels admissibles à un contrat de rente à versements invariables:

- gains provenant de la vente d'immeubles commerciaux ou industriels
- gains provenant de la vente d'actions
- paiements uniques reçus lors de la retraite pour des journées de maladie accumulées ou en reconnaissance des années de service.

Agissez maintenant:

Pour profiter des avantages d'un contrat de rente, vous devez cependant y avoir souscrit avant le 2 mars. Téléphonnez maintenant et demandez le poste 2000. Sur demande et SANS FRAIS, nous vous ferons parvenir une soumission écrite. Nous acceptons les frais d'appel.

Demandez une soumission à un conseiller en services financiers et fiduciaires du Trust Général.



Sept-Îles, 968-1830 — Chicoutimi, 549-6490 — Alma, 668-3391 — Rimouski, 724-4106 — Rivière-du-Loup, 862-7286 — Québec, 688-0630 — Lévis, 833-4450 — Trois-Rivières, 379-7230 — Montréal, 866-9641 — Outremont, 739-3265 — Hull, 771-3227 — Ottawa, 238-4900

Pétrofin monte de \$20 7/8

L'indice composé de la Bourse de Toronto a fait un bond de 18,99 points, hier, et a clôturé la séance à 2214,85. Selon les analystes, la reprise était due principalement à des facteurs techniques. Treize des 14 secteurs du marché ont pris part au mouvement, sous la direction des aurifères qui ont gagné 80,70 à 4036,30 grâce à une remontée du cours de l'or sur les marchés internationaux. Le seul perdant de la journée est le groupe des communications, qui a reculé de 29,90 points et s'est replié à 2270,27. Les échanges d'actions Petrofin Canada Inc. ont repris à la mi-séance et se clôturent avec un gain de 20 7/8 à \$108 5/8. Au total, 101,681 actions ont été échangées. Petro-Canada a offert \$120 l'action pour racheter l'entreprise.

Cours transmis par la Presse Canadienne
Ventes Nord-Am. Chang.

A.G.P.M.	600	567	615	615	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Asst. Pres.	723	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Abila	100	600	450	490	490	490	490	490	490	490	490	490	490	490	490	490	490	490	490	490	490	490	490	490	490
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Abilco	100	450	514	514	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14							

Un policier de Charny admet avoir tiré en direction d'une camionnette

par Michel TRUCHON

Des témoignages contradictoires entendus hier à une enquête de la Commission de police du Québec concernant la conduite de deux agents de la sûreté municipale de Charny, une seule chose est certaine: des coups de feu ont été tirés par un agent, le soir du 10 décembre 1979.

Les commissaires Raymond Boily et Pierre Laforest ont pris la cause en délibéré et devraient soumettre un rapport au ministre de la Justice d'ici quelques semaines.

M. Paul-Henri Bouffard, âgé de 52 ans, son épouse et leur fils Serge, âgé de 25 ans, tous domiciliés au 697 de la 28e Rue est à Charny, ont porté plainte devant la Commission de police relativement à des incidents impliquant les agents Louis Fortin et Gilles Hébert.

Des coups de feu

Selon le témoignage de M. Bouffard, corroboré par celui de son épouse et de son fils, les agents en question les ont interceptés sur la 13e Avenue à Charny, vers 19h le 10 décembre 1979, alors qu'ils circulaient dans une camionnette de type "pick-up" propriété de M. Bouffard.

Celui-ci soutient que l'agent Gilles Hébert aurait demandé à son fils Serge, qui conduisait, de s'identifier pour une vérification de routine.

Comme le jeune homme répondait qu'il avait déjà subi une de ces vérifications peu avant, le policier aurait rétorqué: O.K., c'est correct.

M. Bouffard ajoute que le véhicule a repris sa route mais que presque immédiatement il a entendu des coups de feu, vu la lueur des revolvers et entendu siffler les balles. Avant que son fils n'immobilise le petit camion, il a ouvert la porte et commencé à mettre pied à terre. En revenant chez lui il s'est aperçu qu'il était blessé à la jambe droite, probablement par une balle qui avait ricoché.

"Je suis débarqué et je leur ai demandé ce qui se passait en leur criant qu'on n'était pas des bandits. L'agent Fortin s'est excusé, disant qu'il avait été induit en erreur par son confrère...", dit le témoin.

M. Bouffard soutient qu'il a entendu au moins huit coups de revolver et qu'il a vu les deux policiers faire usage de leurs armes.

Son véhicule a été légèrement endommagé par les projectiles et, en cours des petites créances, il a obtenu un dédommagement de \$47 pour les réparations. C'est notamment un enjoliveur qui a été troué. M. Bouffard affirme également que d'autres traces de balles se retrouvaient sur le pare-chocs arrière et sur la cabine.

Le témoin, son épouse et leur fils soutiennent qu'ils n'ont vu qu'un po-

licier, l'agent Gilles Hébert, lors de la vérification de routine. Ils n'avaient rien à se reprocher et aucune accusation n'a été retenue contre eux par la suite.

Véhicule suspect

L'agent Louis Fortin a admis qu'il avait tiré deux coups de revolver, presque à bout portant, contre le pneu arrière droit du petit camion des Bouffard pour le forcer à ralentir.

Le policier raconte que le soir du 10 décembre 1979 il avait été mis au fait par son confrère Hébert qu'une tentative de vol de motoneige avait eu lieu la veille et que le véhicule des suspects correspondait à celui qu'ils ont intercepté sur la 13e Avenue à Charny.

Il ajoute qu'ils sont tous deux descendus de la voiture patrouille, prenant chacun leur côté du camion. M. Fortin dit qu'il a éclairé l'arrière du véhicule et la cabine distinguant trois silhouettes impossibles à identifier à cause des fenêtres givrées.

"A un moment, la camionnette a démarré. Comme je pensais que les suspects voulaient prendre la fuite, j'ai immédiatement décidé de tirer dans un pneu pour les ralentir. J'ai tiré deux coups. Mon confrère Gilles Hébert était à l'arrière et essayait de nettoyer la plaque pour prendre le numéro...", raconte le policier.

Celui-ci ajoute que la décision qu'il a prise à ce moment lui semblait la plus juste mais que si c'était à refaire, surtout à la suite des directives émises par son service concernant l'usage des armes à feu, un mois après l'incident, il agirait différemment aujourd'hui.

Il dit qu'il n'a pas présenté d'excuses comme telles aux Bouffard. Il ajoute que son confrère n'a pas dégainé son revolver et qu'il a encore moins fait feu comme le prétendent les plaignants.

A une question du commissaire Boily, il a admis qu'à ce moment ni sa vie, ni celle de son collègue, ni celle d'un citoyen n'était menacée.

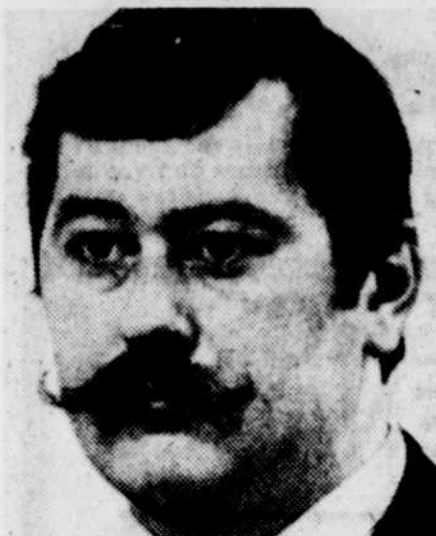
"Je ne comprends pas votre justification", lui a fait remarquer le commissaire Boily.

Son confrère Gilles Hébert corrobore la façon dont s'est déroulée l'interception et jure qu'il n'a jamais tiré un coup de feu.

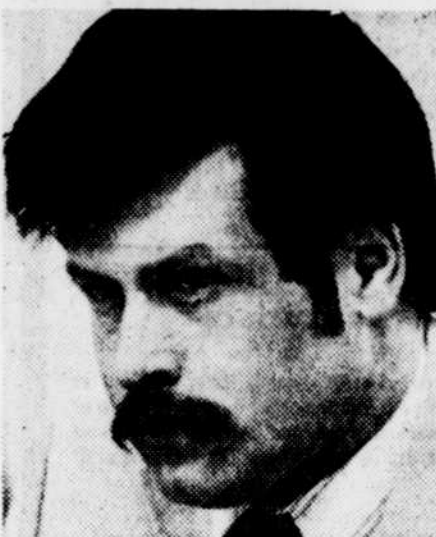
"En entendant les coups de revolver, j'ai porté la main à la crosse de mon arme, mais je ne l'ai pas sortie", dit-il.



M. Paul-Henri BOUFFARD



L'agent Louis FORTIN



L'agent Gilles HEBERT



justice

par Marcel COLLARD

Le juge Yvon Sirois aura à déterminer si la cour des poursuites sommaires a juridiction pour disposer des plaintes portées en vertu de la loi sur la consultation populaire, à la suite du référendum du 20 mai 1980, contre trois citoyens de Québec qui affirment plutôt la juridiction du conseil du référendum, formé de trois juges.

Hier matin, LE SOLEIL LEE a été condamné à des amendes de \$100 sur chacun des deux chefs d'accusation portés, après que Me Mario Parent eut déposé un plaidoyer reconnaissant avoir, le 15 mai 1980, publié une annonce publicitaire de la compagnie ABF formules d'affaires Ltée, omettant de publier le nom et l'adresse de la personne pouvant autoriser l'annonce; également d'avoir exécuté une commande n'ayant pas été faite ou autorisée par un agent officiel reconnu par le directeur général du financement des partis politiques.

La firme Médiacon, de Montréal, subira son procès le 18 novembre, sous 21 chefs d'accusation pour avoir les 21 et 24 avril, ainsi que le 2 mai, "illégalement fait ou autorisé des dépenses réglementées sans être agent officiel d'un comité national, son adjoint ou son agent local" en affichant des panneaux publicitaires portant des inscriptions, du genre "J'y suis, j'y reste pour ma sécurité. Pro-Canada" et diverses variantes.

Le 18 novembre également, s'inscrira le procès de ABF formules d'affaires Ltée, de Saint-Hyacinthe, accusée d'avoir illégalement, sans être un agent officiel, fait ou autorisé des dépenses réglementées pour la publication d'une annonce publicitaire dans LE SOLEIL, le 15 mai 1980.

Contestation

Par leur procureur, Me Robert Deblois, MM. Jean-Claude Côté, du Carré Nevers, Gilles Tremblay, de Place Vigneault, et Jacques Fortier, de la rue de Launay, tous trois de Sainte-Foy, contestent la compétence de la cour des poursuites sommaires. Ils soutiennent que la loi a prévu la création d'un conseil du référendum pour disposer des litiges et des plaintes en ce domaine.

De son côté, Me J.-P. Lussier, a déclaré au juge Sirois que la cour supérieure du Québec avait émise une opinion relativement au sujet et que le conseil du référendum avait lui-même reconnu la compétence de la cour des poursuites sommaires.

Le juge a pris sa décision en délibéré d'ici le 29 avril.

Précisons que les trois hommes sont poursuivis relativement à l'impression d'affiches portant l'inscription "Mon NON est québécois", identifiées au Comité des Québécois pour le NON.

Dossier de meurtre

Le juge Paul-Emile Fortin continuera le 12 février, l'audition de la preuve à l'enquête préliminaire de M. Paul-Emile Roy, âgé de 46 ans, de Cap-Santé, accusé d'avoir assassiné son épouse, Yvette Mercure-Roy, âgée de 42 ans, le 27 mars 1980, à Pont-Rouge. Les deux présumés complices, les frères Roland et Fernand Lafrance assistent également à l'enquête préliminaire qui s'est ouverte hier matin.

Les trois hommes sont détenus préventivement depuis le mois de décembre, à la suite de l'enquête du coronar.

Une ordonnance de non-publication a été sollicitée par les trois avocats de la défense, empêchant de relater les témoignages entendus.

Argent détourné à l'Ancienne-Lorette

Une employée de la municipalité de l'Ancienne-Lorette, Mlle Denyse Morissette, âgée de 32 ans, de la rue Hochelaga, à Sainte-Foy, devra subir un procès en cour supérieure sous l'accusation d'avoir pris frauduleusement et sans apparence de droit, ou détourné à son propre usage, une somme de \$17.600, propriété de la municipalité, entre les mois de décembre 1979 et septembre 1980.

Hier la prévenue a renoncé au droit à la tenue d'une enquête préliminaire et elle fut citée à procès.

Un seul en liberté

Des trois individus appréhendés le 28 janvier, en rapport avec le vol et le recel de bijoux d'une valeur de \$80.000, seul Jean-Marc Plamondon, âgé de 31 ans, de la rue Saint-Luc à Québec, a pu recouvrer sa liberté, moyennant un cautionnement de \$3.000, souscrit par une personne solvable.

Cependant, le juge André Bilodeau a refusé tout cautionnement à deux coaccusés, Conrad Rochette, de la rue Principale, à Saint-Etienne et Yves Plamondon, âgé de 30 ans, de la rue Saint-Luc. Dans ce dernier cas, Me Marc-André Boulianne a exhibé une liste de neuf condamnations pour vol, une pour extorsion, quatre pour voies de fait, un vol à main armée, deux évasions et deux manquements aux conditions d'une remise en liberté conditionnelle.

Le procureur de la défense, Me Richard Corriveau, a fait entendre son client qui a prétendu avoir un travail, lui rapportant \$125 par semaine, pour l'organisation de soirées, dites du "gilet mouillé" dans un établissement de la rue Saint-Jean, où sa participation consiste à recruter et à transporter des jeunes femmes qui, moyennant

Référendum: juridiction de la cour contestée

une rémunération de \$50, acceptent de s'asseoir aux tables et de répondre à l'invitation de l'animateur pour s'inscrire au concours.

Dans un autre dossier, concernant la possession, à des fins de trafic, de 22 grammes de haschisch, Me Corriveau a cependant fait valoir l'absence d'un dossier en semblable matière pour obtenir un cautionnement de \$3.000 par personne solvable.

Les enquêtes préliminaires seront tenues le 9 mars, à l'exception de celle de Yves Plamondon qui fut fixée au 25 février.

Cette annonce ne doit pas être interprétée comme une offre publique dans aucune des provinces du Canada à moins que le dépôt d'un prospectus à cet effet n'ait été accepté par une commission des valeurs mobilières ou autre autorité similaire dans cette province.

Nouvelle émission

35 000 000\$

SOCIÉTÉ DE CRÉDIT T. EATON LIMITÉE

Débitures à fonds d'amortissement, 14%

(non garanties)

En date du 25 février 1981

Échéance le 15 mai 1991

Option d'échéance prématurée et ajustement du taux d'intérêt:

Le détenteur de toute débiteure peut choisir que cette débiteure vienne à échéance le 15 mai 1986. La Société de Crédit peut augmenter le taux d'intérêt payable sur les débiteures après le 15 mai 1986 en donnant avis de cette augmentation au plus tard le 15 janvier 1986.

Prix: 100 plus les intérêts courus, le cas échéant

L'offre n'est faite que par l'intermédiaire du prospectus; des exemplaires sont disponibles auprès des soussignés et des autres courtiers qui peuvent légalement offrir ces titres.

Dominion Securities Limitée

Wood Gundy

Limitée

McLeod Young Weir

Limitée

Merrill Lynch, Royal Securities

Limitée

Nesbitt Thomson Valeurs

Limitée

Pemberton Securities

Limitée

Scotia Bond Company

Limitée

Odium Brown & T. B. Read

Ltd.

A. E. Ames & Cie

Limitée

Greenshields

Incorporée

Pitfield Mackay Ross

Limitée

Walwyn Stodgell Cochran Murray

Limitée

Lévesque, Beaubien

Inc.

Tassé & Associés,

Limitée

Molson, Rousseau & Cie

Limitée

Bache Halsey Stuart Canada

Ltd.

Burns Fry

Limitée

Midland Doherty

Limitée

Richardson Du Canada

Limitée

Bell Gouinlock

Limitée

Houston Willoughby

Limitée

McLean, McCarthy & Company

Limitée

Moss, Lawson & Cie

Limitée

février 1981

Lorsqu'on passe le plus clair de son temps sur la route, il est toujours agréable de rentrer chez soi.



Tous ceux que leur travail amène à voyager apprécient de se retrouver comme chez eux et de se détendre un peu. C'est précisément ce que leur offre Wandlyn.

La prochaine fois que vous passerez dans la région, venez chez Wandlyn. L'hospitalité, le service et la nourriture vous permettront de vous y sentir comme chez vous. Et vous trouverez les prix tout à fait abordables.

Appelez sans frais d'interurbain le 1-800-561-0000, l'Hotel Wandlyn le plus proche de chez vous ou votre agence de voyage.



Bienvenue chez Wandlyn. 25 ans d'hospitalité.

Nouveau Brunswick: Campbellton, Edmundston, Fredericton, Moncton, New Castle, Saint Jean, St. Stephen, Woodville, Hotel Admiral Beatty, Saint Jean N.B. Nouvelle Écosse: Antigonish, Bridgewater, Halifax, Kentville, Port Hacksbury, Sydney, Ile du Prince-Édouard: Charlottetown, Québec: Montréal, Québec, Rimouski, Ontario: Trenton.

DATSUN
OSE...



offrir la nouvelle
voiture abordable:



40MPG

*7.1 l/100 km ou 40 MPG. Estimation Transports Canada 1981. La consommation réelle peut varier.



L'AVENIR ROULE EN
DATSUN

Le musée rend hommage à Gérard Morisset

par Monique DUVAL

Le Musée du Québec rend hommage à Gérard Morisset en lui consacrant une exposition qu'a inaugurée, hier soir, M. Denis Vaugeois, ministre des Affaires culturelles du Québec. Gérard Morisset, que tous reconnaissent comme étant le père de l'histoire de l'art au Québec, est décédé il y a dix ans et c'est à l'occasion de cet anniversaire que le musée lui rend un hommage public et invite la population à venir voir cette exposition qui durera jusqu'au 1er mars.

Gérard Morisset, c'est un homme qui, à partir de son goût et de son talent pour les arts — il a été dessinateur, peintre et musicien — a consacré sa vie à découvrir notre patrimoine, à le faire connaître, à l'inventorier, à le classer et à le restaurer. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que cette exposition a reçu le thème de "A la découverte du patrimoine" et ce n'est pas par hasard non plus que cette idée, qui a animé toute sa vie, trône dans toutes les pièces exposées.

En même temps que le ministre Vaugeois, accompagné de Mme Morisset et de plusieurs invités, ouvrait l'exposition, était lancé un ouvrage fait en collaboration. "Gérard Morisset, sa vie, ses études, ses écrits, ses réalisations, son travail", a été édité par le ministère des Affaires culturelles et contribuera à faire connaître cet homme à qui le Québec doit beaucoup. "Que de choses se seraient perdues ou auraient disparu sans Gérard Morisset!" nous disait M. Claude Thibault, conservateur de l'art ancien, un des principaux organisateurs de cette



Gérard Morisset, natif de Cap-Santé, ancien conservateur du Musée du Québec et auteur de l'inventaire des oeuvres d'art du Québec, décédé à Québec, en 1970.

manifestation culturelle.

Puisque Gérard Morisset a créé, ni plus ni moins, l'histoire de l'art au Québec, qu'il a été architecte, critique d'art, restaurateur, professeur, auteur de plusieurs livres et d'innombrables articles dans des journaux et dans des revues, chercheur continuellement à l'affût, parcourant la province en tous sens, les initiateurs de l'exposition ont voulu que cette dernière soit le reflet de la personnalité qu'elle honore.

Ainsi, dans une des salles du premier étage, aux sons d'une musique de Téléman ou de

Bach, les visiteurs "verront" Gérard Morisset. Plusieurs pièces de la collection du musée, collection d'ailleurs entreprise par Morisset, alors conservateur, sont sorties de la réserve, par exemple ces peintures du frère Luc, cette sculpture représentant saint Paul, oeuvre de François Baillargé, ces tableaux de Plamondon, peintre que M. Morisset appréciait particulièrement, ces statues, orfèvreries sans oublier des dessins faits par M. Morisset lui-même, quelques-uns de ses livres, aujourd'hui introuvables, divers documents et journaux provenant de

la bibliothèque de la législatrice.

Quelques maisons, notamment l'Hôtel-Dieu, l'Hôpital Général, le Musée de Sainte-Anne-de-Beaupré et quelques autres ont prêté certaines pièces comme le firent des collectionneurs privés, collègues, parents ou amis de l'homme que nous honorons aujourd'hui. Il faut prendre le temps de lire les cartons qui accompagnent tous ces trésors. Ils donnent des éléments et des détails très per-

tinents sur la pensée de critique et du connaisseur qu'était cet homme, sur son idée comme restaurateur de bâtiments. A ce sujet, soulignons qu'il a marqué le point de départ de place Royale à Québec en assumant, avec l'architecte André Robitaille, la restauration de la maison Chevalier. Ses biographes nous disent que sa façon de travailler s'inspirait de celle de Viollet-le-Duc en pratiquant ce qu'on appelle la "restauration stylistique". "Cette théorie vise le rétablissement de l'état d'origine d'un bâtiment et de l'unité stylistique" peut-on lire sur un carton à ce sujet.

Gérard Morisset a signé plusieurs ouvrages notamment des études sur des églises, sur l'architecture en Nouvelle-France, sur l'art au Québec, etc. Il a été directeur du musée de 1953 à 1965, a entrepris en 1937 le fameux inventaire des oeuvres d'art du Québec, aujourd'hui propriété du ministère des Affaires culturelles, a enseigné le dessin, a assumé la direction de l'enseignement du dessin dans les écoles normales, a fait lui-même, de sa main, ces milliers de fiches après avoir fait la photo de l'église ou du bâtiment inventorié et a réussi à alimenter les collections gouvernementales dont le nombre est considérable.

"A la découverte du patrimoine Gérard Morisset" est l'hommage non seulement d'un centre culturel comme un musée, mais de toute la population puisque, il s'agit de son patrimoine, ses richesses, ses trésors qu'ils soient signés Lambert dit La-tour, Théophile Hamel

ou François Ranvozy. "C'est avec respect et gratitude que nous saluons la mémoire d'un

homme modeste qui, par l'ensemble de son action et à lui seul dans bien des cas, a sauvé

une très large partie de notre patrimoine et a donné l'orgueil et le goût", a écrit M. Vau-

geois dans son avant-propos du livre consacré à notre célèbre compatriote.

VOTRE PLUS GROS VENDEUR DE MENAGES VOUS OFFRE

MOBILIER NEUF 1981 "Style colonial"

Bureau triple avec miroir, commode 5 tiroirs, lit 54", matelas à ressorts et sommier-caisse - mobilier de salon 2 morceaux comprenant divan et fauteuil berçant, table à café, table de bout. Mobilier de cuisine 5 morceaux comprenant table et 4 chaises.

\$1095⁰⁰

MOBILIER NEUF 1981 "Style moderne"

Mobilier de salle à dîner, 1 table, 4 chaises. Salon 2 morceaux comprenant divan et fauteuil, table de bout et table à café. Chambre à coucher 4 morceaux: bureau, miroir, chiffonnier et tête de lit plus base de lit.

\$2095⁰⁰

MOBILIER NEUF 1981 "Style colonial"

Electroménagers inclus. Réfrigérateur 2 portes couleur, cuisinière 30 pouces automatique de luxe. Chambre à coucher 4 morceaux comprenant bureau triple avec miroir, commode 4 tiroirs, lit 54" avec lampe de chevet. Mobilier de salon 2 morceaux: divan, fauteuil berçant, table à café et table de bout. Mobilier salle à manger 5 morceaux.

\$2995⁰⁰

MOBILIER NEUF 1981 "Style futuriste"

Salon 2 morceaux: divan, fauteuil, table de bout et table à café. Cuisine 5 morceaux comprenant 1 table et 4 chaises. Chambre 5 morceaux comprenant bureau triple avec miroir, chiffonnier, tête de lit, base de lit et table de chevet.

\$2995⁰⁰

MOBILIER NEUF 1981 "Style futuriste"

Electroménagers inclus. Réfrigérateur 2 portes, cuisinière de luxe. Laveuse et sècheuse de couleur. Chambre à coucher 4 morceaux: bureau triple, miroir, commode et tête de lit. Mobilier de salon 2 morceaux comprenant divan, fauteuil, table de bout et table à café. Cuisine: table et 4 chaises de couleur attrayante.

\$3995⁰⁰

MOBILIER NEUF 1981 "Style canadien"

Electroménagers inclus. Cuisinière de luxe, réfrigérateur 2 portes, laveuse et sècheuse automatiques de couleur. Mobilier de salle à manger canadien 5 morceaux. Mobilier de chambre à coucher complet: bureau triple, miroir, commode, lit et lampe de chevet. Mobilier de salon comprenant fauteuil berçant, table à café et table de bout.

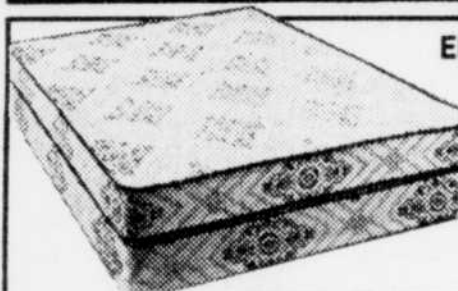
\$4995⁰⁰

Livraison et entreposage gratuits

HENRI TURCOTTE MEUBLES

2100, boul. Père-Lelièvre, Centre d'Achats Duberger 527-3413
Votre plus gros vendeur de ménages

OFFRES AVANTAGEUSES profitez-en et économisez



ENSEMBLE MATELAS A RESSORTS ET SOMMIER-CAISSE PAR ZODIAC SUPREME
L'ENSEMBLE 39" SPECIAL **\$119**
L'ENSEMBLE 54" SPECIAL **\$149**

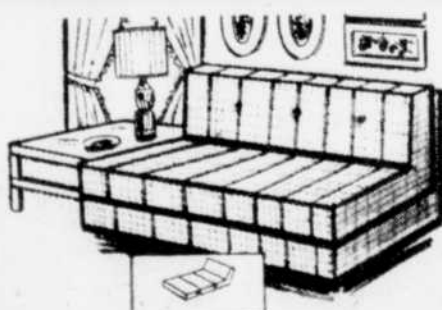
ENSEMBLE MATELAS ET SOMMIER-CAISSE ORTHOPEDIC

L'ENSEMBLE 36" ou 39" SPECIAL **\$169** MATELAS SEUL 36" ou 39" SPECIAL **\$109**
L'ENSEMBLE 48" ou 54" SPECIAL **\$199** MATELAS SEUL 48" ou 54" SPECIAL **\$135**

CAUSEUSE-LIT EN MOUSSE

Causeuse pouvant se transformer en lit double. Tissus 100% nylon. Choix de couleurs.

SPECIAL \$125



SOFA-LIT

Avec matelas à ressorts. Sofa le jour, confortable lit la nuit. Matelas pleine largeur 54".

SPECIAL \$289

Commandes téléphoniques acceptées et livraison incluse

Voyez notre vaste choix de matelas et sommiers-caisses dans les meilleures marques telles que Simmons, Zodiac Suprême et Dr Fuller.

20%

DE RABAIS

Sur tous nos ensembles de matelas et sommiers-caisses, lits de bébé, lits pliants, sofas-lits, divans-lits, fauteuils de tous genres, bibliothèques et unités murales.

LE SPECIALISTE DU MEUBLE POUR LE REPOS ET LA DETENTE

Boutique du repos
HENRI TURCOTTE, prop.

DEPUIS 43 ANS AU SERVICE DES QUEBECOIS
GALERIES DU VALLON, 2323, BOUL. DU VERSANT-NORD
STE-FOY - TEL.: 681-6028

Voisin de Ste-Foy Electronique et du Centre pédagogique

Cartes Charge, Visa et Master Charge acceptées

Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 21 h, samedi jusqu'à 17 h

Simple! Rapide! Spectaculaire!

RCA



FOIRE D'ECONOMIES INSTANTANEEES



Économisez jusqu'à \$100 instantanément

sur des modèles choisis



Télécouleurs Compagnon 1981 XL-100 de RCA. Économisez instantanément sur le modèle EER391 de 18 po ou EER330 de 14 po... ces deux modèles comportent l'autorégulation de la couleur et la correction automatique des teintes du visage, le châssis LONGUE VIE, les syntonisateurs VHF et UHF transistorisés ainsi que l'accord précis automatique. Les quantités sont limitées!



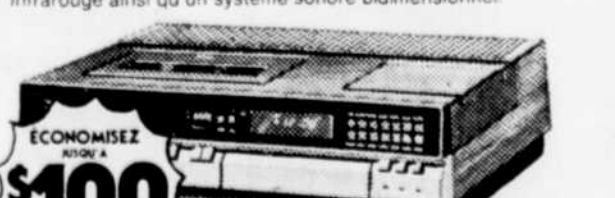
Meubles ColorTrak de 26 po... pour une image très nette

L'autorégulation de la couleur et la correction automatique des teintes du visage, le repérage automatique de la couleur et du contraste et le châssis LONGUE VIE — en plus de l'étonnant dispositif d'affinage de l'image de RCA qui donne une image plus précise et mieux définie. Alors que le GER730 est muni d'une commande d'exploration à clavier ChannelLock pour la syntonisation, le GER38R possède une télécommande à infrarouge ainsi qu'un système sonore bidimensionnel.



Meubles ColorTrak de 26 po offerts en 3 styles élégants.

Les 3 modèles comportent toutes les caractéristiques de rendement élevé des ColorTrak de RCA, dont l'autorégulation de la couleur et la correction automatique des teintes du visage, le repérage automatique de la couleur et du contraste, le tube-image Super AccuFilter, le châssis LONGUE VIE et la syntonisation ChannelLock à clavier par exploration à touches à effleurement.



L'exploration vidéo — qui permet de revoir un enregistrement à 9 fois la vitesse normale de défilement, le programmeur de 14 jours — qui vous permet de programmer l'enregistrement de huit émissions; la télécommande à 3 fonctions — comprenant la sélection de canal, la commande de pause et l'exploration vidéo.



Télécouleur Compagnon XL-100 de 20 po. Les caractéristiques comprennent l'autorégulation de la couleur et la correction automatique des teintes du visage, le châssis LONGUE VIE d'une consommation moyenne de 69 watts, les syntonisateurs transistorisés avec indicateurs de canal lumineux et antenne intégrée.



Télévisioner ComPact noir et blanc portable de 20 po. Poignée moulée pratique. Châssis entièrement transistorisé ne consommant en moyenne que 45 watts. Accord précis VHF à réglage unique, antenne VHF/UHF intégrée et indicateurs de canal lumineux.

RCA
RCA fabrique constamment de meilleurs téléviseurs. Économisez instantanément chez les marchands RCA participants